

## **CONGES DE FORMATION PROFESSIONNELLE : Attribution pour 2010-2011**

### **Texte intersyndical lu en Groupe de Travail le 9 Mars 2010**

L'ensemble des organisations syndicales réunies en GT le 9 mars 2010 (CGT, SGEN, SNES, SUD, SE-UNSA, SNUIPP, FO, SNCL-FAEN, SNEP, SNALC, SNETAA, SIAES) dénoncent à l'unanimité la baisse des moyens alloués à la formation professionnelle d'enseignement et d'éducation à la rentrée 2010.

Après la ponction de 4 congés hors barème en 2007, condamnée à l'unanimité par les organisations syndicales, le Recteur prend la décision de réduire de 10 % le contingent des congés formation, alors que celui-ci, gelé depuis des années, était déjà très insuffisant (attente d'obtention de 6,5 années en moyenne et que des centaines de collègues en sont définitivement exclus de fait). La demande des personnels est pourtant toujours aussi forte depuis des années (1 146 pour l'année 2010).

Cette ponction est une véritable provocation l'année même où la formation initiale est gravement remise en cause. C'est une atteinte au droit individuel à la formation et à la qualité du service public d'enseignement et d'éducation. Cela manifeste concrètement les finalités profondes de la RGPP : réduire à tout prix les moyens de la fonction publique.

En conséquence, nous demandons la réunion d'un nouveau GT sur la base du rétablissement des moyens pour 2010, c'est à dire au moins 61 ETP (équivalents temps plein) attribués exclusivement au barème.

Nous rappelons notre exigence d'augmentation du contingent des congés de formation.